

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE STRAZEELE**

Séance du Lundi 8 Décembre 2025

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	14	12

L'an deux mil vingt-cinq, le Huit décembre 2025 à 19 heures, le Conseil Municipal de STRAZEELE, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Elisabeth GRESSIER, Maire.

Présents : Mme Elisabeth GRESSIER - Maire, Mme Céline REANT -1ère Adjointe, M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH 2^{ème} Adjoint, M. Pierre THIEFFRY – 3ème Adjoint, M. Maxence HUYGHE, M. Nicolas DECORTE, Mme Rebecca COQUETTE, Mme Véronique REUMAUX, M. Christophe DEBLONDE, M. Stéphane DEKERVER, M. Louis COLLIER, M. Christophe DURIEZ, - Conseillers Municipaux.

Absents : M. Alain AUDENAY, M. Olivier CATTELLE

Secrétaire de Séance : M. Maxence HUYGHE.

Date de la Convocation
29 Novembre 2025

Date d'affichage
15 décembre 2025

Après délibération, les Membres du Conseil décident de réviser les tarifs concernant les loyers et de les fixer ainsi à compter du 1^{er} janvier 2026

Délibération n°18-2025

Objet :**Tarifs Communaux
2026****Loyers****LOYERS COMMUNAUX mensuels :**

*Garage (M. BODELE), rue Deuwelstraete	60,00 €
*Local ADMR, rue Deuwelstraete	96,00 €

Ainsi fait et délibéré audit lieu les jours mois et an que ci-dessus./.

Suivent les signatures,

POUR EXTRAIT CONFORME,
E. GRESSIER, Maire

